

# Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 19 mars a eu lieu un nouveau conseil de Faculté en formation plénière.

Parmi les questions importantes qui figuraient à l'ordre du jour, j'en retiendrai tout particulièrement trois :

1-D'abord la suite logique de la réforme de la Licence en droit dont l'architecture générale avait été adoptée par le conseil de Faculté le 22 janvier dernier et par la Commission des Formations et de la Vie universitaire (CFVU) le matin même. Après avoir évoqué lors du conseil précédent la question des bonifications, de la compensation et de la seconde chance (session de rattrapage), il convenait, en effet, de finaliser et d'adopter les arrêtés de L1 concernant nos six parcours ainsi que celui de L1 Economie / droit, ce qui a été fait. Il reste à travailler sur les cours accessibles en FOAD ainsi que sur l'élaboration de l'autoformation en ligne pour l'anglais et l'espagnol qui seront mis en place au semestre 2, l'année prochaine. Je remercie tous les services concernés : scolarité droit, FOAD, Département des Langues et Civilisations (DLC) et DTICE pour leur investissement dans ces projets. Nous avons également validé en L2 la création au S4 d'une option nouvelle portant sur un cours de droit en anglais (Private Law and Public Issues), avec le soutien financier du Service Commun des Relations Européennes et Internationales que je remercie tout particulièrement. C'est un signe fort de notre ouverture internationale.

2-Le professeur Lucien Rapp a fait une intervention très appréciée sur l'avancement de la candidature PIA 3 concernant le projet TETCO : « Toulouse Ethique et conformité » qui vient d'être déposée par notre université, avec le soutien de l'Université Fédérale de Toulouse. Ce projet, très innovant, est le fruit d'un travail effectué ces derniers mois par notre Faculté, représentée par le PR Lucien Rapp, en concertation avec l'Institut Fédératif de la Recherche et TSM, représenté par son directeur, le PR Hervé Penan. Le jury international prendra sa décision dans le courant du mois de juin prochain et nous espérons tous un résultat positif concernant cette Ecole Universitaire de Recherche qui permettra aux juristes d'être bien présents vis-à-vis des autres disciplines scientifiques.

3-Sur proposition du doyen, le conseil de Faculté a complété l'équipe des assesseurs qui était déjà composée du PR Céline Mangematin (section 01), de Pierre Juston (assesseur doctorants) et Mathias Salles (assesseur étudiant). Ont été élus : les PR Marc Nicod (section 01), Nathalie Jacquinet (section 02) et Marie-Violaine Louvet (MCF au Département des langues et civilisations). Nous avons beaucoup de dossiers en cours (suivi de la mise en place de la réforme de la Licence, procédure d'auto-évaluation et d'accréditation, rationalisation du cycle Master...) et je compte beaucoup sur cette équipe pour m'aider à mener à bien tous ces dossiers très lourds.

Philippe Nélidoff, doyen de la Faculté de droit et science politique